

LES ANNONCES SONT REÇUES : A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ; A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse 6.

# Le Petit Provençal

Jeu 7 Mars 1918  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 75, rue de la Darse, 75 MARSEILLE  
Télégramme : Direction 2-30 - Rédaction 2-72, 38-50  
Bureau à Paris : 10, rue de la Bourse  
43<sup>e</sup> ANNÉE - 10 cent. - N° 15.005

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

## Défense républicaine

On vient de créer une Ligue républicaine d'action nationale et sociale. Les initiateurs de ce groupement nouveau se proposent, comme ils l'avaient déclaré dans leur lettre de convocation, de réagir énergiquement contre la campagne antirépublicaine et d'opposer propagande à propagande. Il faut quel que courage, à l'heure actuelle, pour affirmer de tels sentiments et pour publier un pareil programme. Nous devons retenir les noms des parlementaires assez hardis pour avoir eu ce courage-là : MM. Dalbiez, député des Pyrénées-Orientales ; Deshayes, député de l'Oise ; Nadi, député de la Drôme ; Léon Perrier, député de l'Isère ; Paul Poncet, député de la Seine, et Viollette, député d'Eure-et-Loir.

## LA GUERRE

### Actions d'artillerie en Champagne et dans les Vosges

Un coup de main ennemi échoué à la main de Massiges

Paris, 6 Mars. La Commission des Affaires extérieures a entendu M. Pelletan Chalavay, retour de mission au Japon et en Chine, mission qui lui avait été donnée par le Comité parlementaire d'action à l'étranger.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

## LA GUERRE

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

## LA GUERRE

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

## LA GUERRE

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

## LA GUERRE

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 6 Mars. On attend la décision officielle du Japon. En Allemagne, on a redouté avec crainte que le Japon ne dissimule les organes pangermanistes. La décision est d'ailleurs imminente et l'expédition suivra sans retard.

## PROPOS DE GUERRE

### L'Emmuré

On va procéder à un examen mental de Villain ?  
— Villain ? Evidemment, c'est si loin... Je vais vous aider, Raoul Villain, c'est ce petit jeune homme qui, le soir du 31 juillet 1914, abattit Jean Jaurès d'un coup de revolver.  
On enterra le pauvre Jaurès, on mit l'assassin en prison et l'on s'occupa d'autre chose. Les occupations ne manquaient pas. D'abord, il y eut les affreuses semaines de l'invasion et puis la Marne et le large soupir de la France soulagée... Villain ? qui pensait alors à ce pale maubouf ?  
Ensuite, ce fut l'Yser et tous les sursauts héroïques d'un peuple qui ne veut pas mourir. Que faisait Villain ? Il écrivait des lettres. Il en écrivit pour demander à se battre. On lui cria : « Taisez-vous ! ». Il en écrivit pour demander à être jugé. On lui cria : « Taisez-vous ! ». Et il se tut.  
Il se tait depuis quarante-trois mois ! Les seules lettres qu'il a écrites sont dans le journal, et Villain est toujours en prison préventive. On n'est pas pressé de le juger. Nous avons autre chose à mettre au cabinet du juge.  
Cependant, on s'avise de temps en temps que le petit jeune homme pourrait bien avoir la tête fêlée. Alors, on charge d'illustres docteurs de son examen mental. Et, puis, de temps en temps, Villain continue d'écrire des lettres. Cette frénésie épistolaire a pour effet de réveiller les scrupules de la Justice. « Tout de même, dit-elle, s'il était fou ? »  
Hier, on annonçait que Villain allait commettre. Aujourd'hui c'est changé. Il s'agit d'essayer des lettres et de confier à des docteurs l'examen de ce cerveau malade... Les docteurs décideront si Villain est fou ou s'il ne l'est pas... Mais si dans l'intervalle qui sépare la délibération médicale et la session des assises l'un des examinateurs décède ou change de résidence, il faudra tout recommencer.  
Et l'assassin de Jaurès continuera de mijoter dans la marmite norvégienne de la Conciergerie jusqu'au jour où on l'emmènera pour le mener au cabanon — ou au cimetière.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## Le Droit au lendemain de la guerre

M. Louis Nail, ministre de la Justice, vient de présenter par décret, après de la commission d'organisation permanente un projet de loi de jurisspéculation et de praticiens étudiés.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

## LA GUERRE

### LA CRISE DU TONNAGE

Paris, 6 Mars. Le capitaine de frégate Robaglia, qui avait été envoyé en mission en Orient à l'effet d'étudier toutes mesures permettant d'obtenir plus de rendement du tonnage, vient de rentrer en France. Sa mission a été particulièrement féconde en résultats. Les constatations qu'il a faites et les mesures qu'il a préconisées dans ce qui concerne le tonnage, sont d'une importance capitale. Elles ont été prises en compte par le commandement de la flotte.

Feuilleton du Petit Provençal du 7 Mars — 61 —  
**LE COMTE DE MONTE-CRISTO**  
DEUXIEME PARTIE  
Ainsi Dantès qui, il y a trois mois, n'aurait pu à la liberté, n'avait déjà plus assez de liberté et aspirait à la richesse ; la faute n'était pas à Dantès, mais à Dieu, qui, en donnant la puissance de l'homme, lui a fait des désirs infinis ! Cependant, par une route perdue entre deux murailles de roches, suivant un sentier creusé par le torrent et qui, selon toute probabilité, jamais pied humain n'avait foulé, Dantès s'était approché de l'endroit où il supposait que les grottes avaient dû exister. Tout en suivant le rivage de la mer et en examinant les moindres objets avec une attention sérieuse, il crut remarquer sur certains rochers des entailles croisées par le main de l'homme.  
Le temps, qui jette sur toute chose physiquement son manteau d'oubli, comme sur les choses morales son manteau d'oubli, s'était écoulé sans que Dantès eût pu retrouver ces entailles croisées par le main de l'homme.  
— Et tu renoncerais à ta part de partage, dit Edmond, pour rester avec moi ?  
— Oui, dit Jacopo, et sans regret.  
— Allons, tu es un brave garçon, Jacopo, dit Edmond. Dieu te récompensera de ta bonne volonté ; mais je n'ai besoin de rien, merci ; un jour ou deux, si tu veux, remette-moi, et j'espère trouver dans ces rochers certaines herbes excellentes contre les contusions.  
— Mais tu mourras de faim, dit le patron.  
— J'ai bien peur, répondit Edmond, que de mourir de faim, ce soit mourir de la même manière que de mourir de la peste.  
— Tu es un homme à tout faire, dit Edmond, qui se balançait avec un commencement d'appareillage dans le petit port, prêt à repartir pour la mer dès que sa toilette serait achevée.  
— Que veux-tu donc que nous fassions, Maitais, dit-il, nous ne pouvons l'abandonner ainsi, et nous ne pouvons rester, cependant.  
— Partez, partez ! s'écria Dantès.  
— Nous serons au moins huit jours absents, dit le patron, et encore faudrait-il que nous nous débarrassions de notre rocher pour le voir vendre.  
— Ecoutez, dit Dantès : si d'ici à deux ou trois jours vous rencontrez quelque bâtiment pêcheur ou autre qui vienne dans ces parages, recommandez-moi à lui le monsieur vingt-cinq piastres pour mon retour à Livourne. Si vous n'en trouvez pas, revenez.  
— Le patron secoua la tête.  
— Edmond, dit Dantès, il y a un moyen de tout concilier, dit Jacopo ; partez, moi je resterai avec le blessé pour le soigner.  
Aussi Dantès ne voulut-il pas souffrir qu'on

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 6 Mars. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant : Reprise de feux assez vive des deux artilleries, entre le lac de Gardole et l'Asicchio, dans la région de Mantello et le long du littoral. Tirs efficaces de nos batteries sur des troupes ennemies en marche dans la conque d'Asiago, au sud de Primolano, sur le versant du col della Berretta et près de Lampol (Cunco de la Plave).

L'Intervention du Japon

Les échanges de vues entre les puissances de l'Entente. Londres, 6 Mars. Le correspondant de l'Associated Press à Washington télégraphie : Les échanges de vues au sujet de l'action japonaise en Sibirie continuent et leur développement aboutit au fait qu'il n'y a pas de différence, en principe, entre le Japon et ses alliés ou entre le Japon et les Etats-Unis.

La Roumanie signe un traité préliminaire de paix

Bucarest, 6 Mars. On mande de Vienne en date du 6 Mars. Le 5 mars a été signé à Bucarest à 7 heures entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie et la Roumanie d'une part, et la Roumanie d'autre part, le traité préliminaire de paix suivant :

Des coups de main allemands sont repoussés au bois d'Avocourt

Paris, 6 Mars. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Assez grande activité des deux artilleries dans la région de Cormicy et de Reims. La nuit dernière, les Allemands ont prononcé des coups de main sur nos tranchées du bois d'Avocourt, au nord-ouest de la cote 344. Nos feux ont partiellement arrêté les assaillants. Des prisonniers ont été faits.

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français. Paris, 6 Mars. Activité d'artillerie réciproque à l'ouest du lac de Doiran, de la boucle de la Cerna et au nord de Monastir.

Les Dossiers de l'Affaire Bolo

Paris, 6 Mars. Voici le procès-verbal de la réunion tenue cet après-midi par la Commission de l'Armée : Commission de l'Armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a procédé à l'audition de M. Painlevé sur la question des dossiers de l'Affaire Bolo. Elle poursuivra, dans la séance de demain, l'examen du dossier administratif qui lui a été adressé par le ministre de la Guerre.

Les Dossiers de l'Affaire Bolo

Paris, 6 Mars. Voici le procès-verbal de la réunion tenue cet après-midi par la Commission de l'Armée : Commission de l'Armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a procédé à l'audition de M. Painlevé sur la question des dossiers de l'Affaire Bolo. Elle poursuivra, dans la séance de demain, l'examen du dossier administratif qui lui a été adressé par le ministre de la Guerre.

Des coups de main allemands sont repoussés au bois d'Avocourt

Paris, 6 Mars. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Assez grande activité des deux artilleries dans la région de Cormicy et de Reims. La nuit dernière, les Allemands ont prononcé des coups de main sur nos tranchées du bois d'Avocourt, au nord-ouest de la cote 344. Nos feux ont partiellement arrêté les assaillants. Des prisonniers ont été faits.

Les Dossiers de l'Affaire Bolo

Paris, 6 Mars. Voici le procès-verbal de la réunion tenue cet après-midi par la Commission de l'Armée : Commission de l'Armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a procédé à l'audition de M. Painlevé sur la question des dossiers de l'Affaire Bolo. Elle poursuivra, dans la séance de demain, l'examen du dossier administratif qui lui a été adressé par le ministre de la Guerre.

Des coups de main allemands sont repoussés au bois d'Avocourt

Paris, 6 Mars. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Assez grande activité des deux artilleries dans la région de Cormicy et de Reims. La nuit dernière, les Allemands ont prononcé des coups de main sur nos tranchées du bois d'Avocourt, au nord-ouest de la cote 344. Nos feux ont partiellement arrêté les assaillants. Des prisonniers ont été faits.

Les Dossiers de l'Affaire Bolo

Paris, 6 Mars. Voici le procès-verbal de la réunion tenue cet après-midi par la Commission de l'Armée : Commission de l'Armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a procédé à l'audition de M. Painlevé sur la question des dossiers de l'Affaire Bolo. Elle poursuivra, dans la séance de demain, l'examen du dossier administratif qui lui a été adressé par le ministre de la Guerre.

Des coups de main allemands sont repoussés au bois d'Avocourt

Paris, 6 Mars. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Assez grande activité des deux artilleries dans la région de Cormicy et de Reims. La nuit dernière, les Allemands ont prononcé des coups de main sur nos tranchées du bois d'Avocourt, au nord-ouest de la cote 344. Nos feux ont partiellement arrêté les assaillants. Des prisonniers ont été faits.

Les Dossiers de l'Affaire Bolo

Paris, 6 Mars. Voici le procès-verbal de la réunion tenue cet après-midi par la Commission de l'Armée : Commission de l'Armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a procédé à l'audition de M. Painlevé sur la question des dossiers de l'Affaire Bolo. Elle poursuivra, dans la séance de demain, l'examen du dossier administratif qui lui a été adressé par le ministre de la Guerre.

Obsèques de Soldats

Paris, 6 Mars. La Pitié Suprême est une œuvre qui a été créée, il y a déjà plus de 3 ans, pour fournir une assistance recueillie aux blessés et aux soldats blessés, décédés dans les hôpitaux de notre ville.

Chronique Locale

La Température. Ciel un peu couvert hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 6 degrés à 7 heures du matin, 10 à 1 heure de l'après-midi et 10 à 4 heures du soir.

Conseil de guerre. Dans son audience d'hier, le Conseil, présidé par M. le colonel Dhuart, a prononcé les jugements suivants : G... du 1er colonial, a été condamné à 10 ans de prison.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

et ancien directeur du Journal. Aucun papier n'a été trouvé. Les magistrats se sont ensuite rendus à la villa de M. Eugène Letellier dans l'intention d'y perquisitionner. Mais M. Boyer n'ayant manifesté que pour la perquisition de la villa Normandy, le juge d'instruction s'est borné à apposer les scellés aux portes de la villa et à celle d'un souterrain établi dans les jardins. Les levés des scellés et la perquisition auront lieu mardi prochain.

Mort de M. Astier, Sénateur de l'Ardèche

Paris, 6 Mars. On annonce la mort de M. Astier, sénateur de l'Ardèche, commissaire général de l'œuvre de rééducation professionnelle des mutilés.

La Journée Parlementaire CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE DU MATIN

Paris, 6 Mars. La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. Deschamps.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des chapitres réservés du budget de l'intérieur. M. Merlin demande un relèvement du crédit du chapitre 40 (assistance aux familles nombreuses). Le ministre et le rapporteur de la Commission promettent à M. Merlin qu'il aura satisfaction.

M. J. Bon s'étonne que le ministre ait donné connaissance en public d'une pièce confidentielle extrêmement importante, au sein d'un débat devant le Parlement. Les députés n'étaient même pas invités à cette cérémonie.

Le chapitre révisé par M. Pichon

M. J. Bon s'étonne que le ministre ait donné connaissance en public d'une pièce confidentielle extrêmement importante, au sein d'un débat devant le Parlement. Les députés n'étaient même pas invités à cette cérémonie.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL. Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 12 décembre 1917, a fixé au 10 mars l'élection des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.